

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 9 juin 2015**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 18 mai 2015, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 H 30 et il est procédé à l'appel des présents.

Alain LEMARCHAND, Armelle LEFEBVRE, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Michel LEVALLOIS, Cécile KOBIELA, Philippe SEMENT, Sébastien BROSSARD, Dominique FOURNEAUX, Marie-France KULEZYNSKI,

Anne DUVAL donne pouvoir à **Armelle LEFEBVRE**
Françoise VASSEUR donne pouvoir à **Alain LEMARCHAND,**

Absentes excusées : **Leslie CLERET, Anne-Sophie MILARD**
Absent : **Franck GALLAY**

Le quorum étant assuré, Cécile KOBIELA est désignée pour assurer les fonctions, qu'elle a acceptées, de secrétaire de séance.

Constitution des jurys d'assises

Afin d'établir la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2016, le conseil municipal procède au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale de la commune.

Sont tirés au sort :

Patrick ANTONI, 2 rue des Chasseurs
Mathieu ALEXANDRE, 11 rue des Coquelicots
Alain BELLEC, 10 La Fringale

2015 – 14 Accueil de loisirs

Monsieur le Maire propose de reconduire l'inscription des enfants d'Incarville au centre de loisirs de la ville de Louviers en juillet et août 2015. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la ville de Louviers.

La participation de la commune est de 6,25 € par jour et par enfant Incarvillais avec un maximum de 25 jours par an.

2015 – 15 Décision modificative

Le Conseil Municipal accepte les décisions modificatives suivantes :

020 dépenses imprévues	- 14 200 €	Opération 336 article 2135	+ 14 200 €
------------------------	------------	----------------------------	------------

op 337 Impasse des Bleuets	- 5 918 €	Op 336 article 2135	+ 5 918 €
----------------------------	-----------	---------------------	-----------

2015 - 16 Petits aménagements sur la voirie communale

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la communauté d'agglomération Seine – Eure dans le but de réaliser des petits aménagements sur la voirie communale en 2015.

Les travaux proposés sont : finition Route de Louviers et trottoirs Le clos Chevalier.

2015 -17 Recrutement agent contractuel

Pour assurer le remplacement d'un agent en arrêt maladie, il est proposé de recruter un agent contractuel.

2015 – 18 Classes de découvertes

L'école primaire d'Incarville organise une classe de découvertes sur la base de loisirs de Léry Poses en mai 2016 et sollicite une participation de 20 % du coût total du séjour qui s'élève à 8 400 €.

Le montant de la participation pour la commune est donc de 1 680 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

2015- 19 Classes de découvertes

L'école maternelle d'Incarville organise une classe de découvertes au centre équestre de Conches en octobre 2015 et sollicite une participation de 20 % du coût total du séjour qui s'élève à 7 200 €.

Le montant de la participation pour la commune est donc de 1 440 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

2015 – 20 Subvention Groupe de secours catastrophe Français

Le groupe de secours Français sollicite une subvention. Ce groupe est une organisation de solidarité internationale créé par un sapeur-pompier professionnel.

Le GSCF a pour but de porter secours et assistance aux personnes victimes de séismes, d'ouragans, d'inondations, d'attentats ou de toute autre catastrophe d'origine naturelle ou humaine dans le monde.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 150 €.

Questions diverses

Monsieur le maire fait un compte rendu sur l'avancement de la liaison A28 / A13.

Une réunion sera organisée en Octobre avec les riverains. Il rappelle qu'aucun terrain ne sera pris à des particuliers.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à participer à la fête communale du 20 et 21 juin 2015. Un spectacle de danse organisé par le centre de loisirs aura lieu dès le vendredi 19 juin en soirée.

Augustin CORGE fait un point sur les finances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.